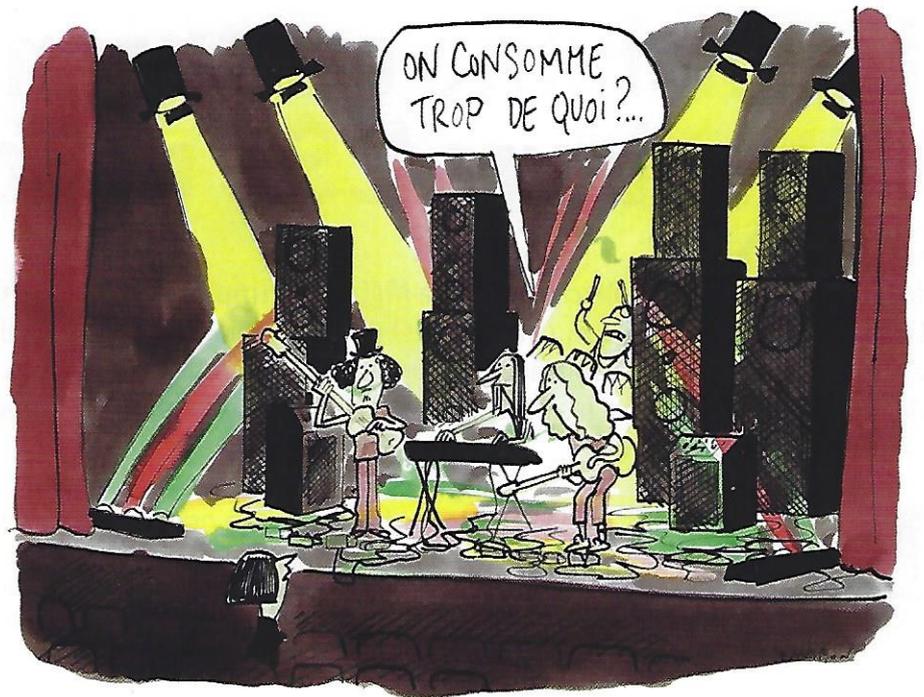


territoire. « Pour continuer à diffuser cette écologie du quotidien, construire des projets ensemble, il est nécessaire d'accompagner, d'outiller, d'inventer, d'innover afin de tendre dans les meilleures conditions possibles à une écoresponsabilité partagée ». Sadia Hadj Abdelkader, cheffe du service vie associative, et Marina Dattas, responsable du pôle animation du territoire de la ville, précisent que les élus ont choisi d'adopter une approche d'accompagnement plutôt que de contrainte. L'idée n'est pas de sanctionner les associations qui ne répondent pas immédiatement aux critères écologiques mais de les préparer progressivement à intégrer ces critères dans leur fonctionnement quotidien. Pour Sadia Hadj Abdelkader : « Il s'agit avant tout d'être équitable et de donner à toutes les mêmes outils que ceux dont disposent les associations déjà aguerries à ces critères d'écoconditionnalité ». Instaurer une nouvelle culture de l'écoresponsabilité implique un travail de fond sur les mentalités et les pratiques, intégrant des dimensions de justice sociale et d'équité. La ville travaille ainsi en étroite collaboration avec les associations pour garantir que les transitions écologiques soient aussi inclusives que possible. L'écoconditionnalité et l'égaconditionnalité sont des objectifs à long terme, mais surtout des leviers d'amélioration et de soutien. L'accompagnement de la ville a commencé par un diagnostic afin de mesurer le niveau de pratiques écoresponsables auprès des associations locales. À partir



de ce premier travail, une journée inter-associative a été organisée pour que les associations travaillent ensemble sur des thématiques de durabilité. Puis la ville a imaginé un plan de formation à l'écoresponsabilité. En complément de cette offre de formation, elle a développé un kit écoresponsabilité conçu pour aider concrètement les associations dans leur transition écologique. « Il y avait un gros effort à faire sur l'événementiel. Bordeaux accueille en effet une multitude d'événements et la majorité est réalisée par des associations. Suite à ce diagnostic, un travail de fond autour de l'organisation de manifestations écoresponsables a été un axe prioritaire dans la politique de la ville », commente Marina Dattas. L'écoconditionnalité et l'égaconditionnalité des subventions, mais aussi des aides en nature telles que l'octroi de locaux se sont donc inscrites dans cette volonté politique, sous l'impulsion des élus verts. L'objectif est de faire de Bordeaux une ville pionnière en matière de transition écologique, en s'appuyant sur la vitalité du tissu associatif local. Les premiers résultats montrent une réelle prise de conscience des associations. Leurs événements sont devenus moins consommateurs de res-

sources et plus respectueux de l'environnement. La ville a également mis en place des forums associatifs écoresponsables et encouragé des pratiques telles que l'utilisation d'amplificateurs solaires ou de véhicules éthanol lors de grandes manifestations comme le carnaval de Bordeaux.

Marie Lauwers et Léa Bouaroua, RNMA

#### En savoir plus

- Réseau national Guid'Asso : s.42l.fr/6Cyt34a3

### QU'EST-CE QUE L'ÉGACONDITIONNALITÉ ?

Si l'écoconditionnalité introduit des critères écologiques dans l'attribution de subventions, le néologisme égaconditionnalité propose d'intégrer aux critères d'instruction des demandes de subvention, des sujets touchant à la justice sociale, l'équité et l'inclusion. Il s'agit d'encourager les pratiques qui permettent d'amplifier l'accès et le bénéfice des projets soutenus par toutes et tous, en particulier celles et ceux qui en sont le plus éloignés.